

52370 - EXTRAIT DE REGLEMENT CARREFOUR

La Société HE, au capital de 130.784.350 euros, dont le siège social est situé au 2, rue des Martinets, 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 414 842 062, organise un jeu instants gagnants sans obligation d'achat dans toutes les enseignes Carrefour relayant les animations du 01/07/2026 au 31/07/2026 inclus. Elle se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de début du jeu, soit le 01/07/2026), résidant en France métropolitaine (Corse incluse).

Principe du jeu / Participation

Pour participer au jeu, il suffit avant le **31/07/2026**:

- De s'inscrire sur le site dédié <https://jeu-crf-2026.fr> en renseignant sa civilité, son âge, nom, prénom, email, numéro de téléphone et coordonnées postales. Ces champs sont tous obligatoires.
- Valider son inscription et cliquer sur JOUER pour découvrir immédiatement la dotation remportée.

A gagner par instants gagnants :

- 2 Babyfoots d'une valeur commerciale unitaire de 700 euros TTC
- 12 Home Cinéma d'une valeur commerciale unitaire de 500 euros TTC
- 25 Beertenders d'une valeur unitaire commerciale de 220 euros TTC

L'internaute découvre immédiatement s'il a gagné. Le jeu fonctionne sur le principe d'instants gagnants ouverts. Le premier internaute qui se connecte sur le site durant les instants gagnants déterminés entre le 01/07/2026 et le 31/07/2026 remportera l'un des lots. Les participations perdantes ne recevront aucune communication.

Les gagnants recevront leurs lots physiques sous 6 à 8 semaines après leur participation.

Une seule participation par personne (même nom, et/ou email) est autorisée.

Un seul gagnant par foyer (même nom, et/ou email) sera autorisé pendant toute la durée du jeu.

Le présent règlement complet est déposé auprès de la SAS AIX JUR'ISTRES, Huissiers de Justice Associés à AIX EN PROVENCE (13090), 395 route des Milles, Résidence du Soleil.